

## Procès-verbal de l'AGA du CRO

Le 13 mars 2019

### Présences

▪ Renelle Chalifoux	AGR 70139	Présidente
▪ Linda Walters	SEI 70030	Secrétaire-trésorière
▪ Robbie Henderson	UEDN 70603	Directeur
▪ Jeffory Wrinn	VPER	Directeur
▪ Roddie Dafoe	CSAH	
▪ St. Clair Currie	SESJ (VPR SUPPL.)	
▪ Dave Lanthier	SEI (VPR SUPPL.)	
▪ Carla Ross	SEN 70059	Déléguée
▪ Susan Bureau	UEDN 70605	Déléguée
▪ Anna-Marie Melanson	SEN 70044	Déléguée
▪ Kim Hum	EDUCATION	
▪ Philip Lillies	AGR 70155	Déléguée
▪ Behiye Cinkilic	SEN 70125	Déléguée
▪ Joanne Robinson	CAMRV	
▪ Ayrin Proulx	CJT	
▪ Shawn King	UEDN 70617	Délégué
▪ Mike Chartrand	SEI 70000	Délégué
▪ Grace Mulligan	SSG 70013	Déléguée
▪ Silvia Andrighetti		Déléguée
▪ Pat St. Georges	AGR (3 <sup>e</sup> VPEN)	
▪ Virginia Noble	SEN (VPR)	
▪ Alex Silas	SLCD 71250	Délégué
▪ Louise Sicard		Déléguée
▪ Diane Girouard	VPER	
▪ Kevin Brown		Délégué
▪ Antoine Moïse		Délégué
▪ Tony Nicolas		Délégué
▪ Mihaela Marin-Lazarescu	SSG 70017	Déléguée
▪ Mary Balino		Déléguée
▪ Sergey Sheshnev	SEN 70125	Délégué
▪ Rose Touhey		Déléguée
▪ Isabelle Beaudoin		Déléguée
▪ Eugene Stone		Délégué

## **Membres du personnel**

Fathiya Wais	Représentante régionale
Élisabeth Woods	Coordonnatrice régionale
Karl Lafrenière	Représentant régional

## **Personnes invitées**

## **Absences motivées**

### **1] Ouverture** 17 h 40

Renelle explique que notre AGA a été reportée de février à mars en raison de la météo.

### **2] Mot de bienvenue et présentations**

Les personnes déléguées, au nombre de 34, se présentent à tour de rôle et reçoivent chacune un livret de vote. Un observateur est également présent.

### **3] Adoption de l'ordre du jour**

Lanthier/Sicard P/A

Déplacer le point 8 (Élections) vers le point 5 et décaler le reste en conséquence.

Bureau/Robinson P/A

Six personnes déléguées votent pour ce changement, St. Clair Currie vote contre. Les élections auront lieu après la présentation des rapports.

Déplacer le point 8 (Élections) vers le point 7, après le rapport financier.

Chartrand/ Brown P/A

Quatre personnes déléguées sont contre.

### **4] Approbation du procès-verbal de la dernière réunion**

Walters/Lanthier P/A Motion adoptée

### **5] Rapport de la présidente**

Linda Walters assume la présidence.

Renelle fait la lecture de son rapport. Au point 4, on remplace 2018 par 2019 :  
« participé à une réunion le 31 janvier 2019 ».

Renelle Chalifoux reprend la présidence.

## 6] Rapport financier

Nous entamons un nouveau cycle de trois ans. Le solde du budget de fonctionnement de 2018 a été retourné à l'AFPC. Le budget du Conseil régional d'Ottawa pour 2019 s'élève à 8 200 \$. Le CEA accordera des fonds de 2 000 \$. À l'heure actuelle, le CRO affiche un déficit de 302,24 \$, car il n'a pas encore reçu le premier versement de son allocation budgétaire.

On discute des frais de taxi qui sont désormais imputés au budget de fonctionnement du CRO. Plusieurs personnes déléguées déplorent que ce point n'ait pas été abordé lors de la réunion du conseil de région.

Walters/Lanthier                      P/A                      Motion adoptée

## 7] Élections

Greg McGillis, VPER, préside les élections.

Élection à la présidence :

Renelle Chalifoux                      Candidature proposée par Behiye Cinkilic  
Appuyée par Diane Girouard

St. Clair Currie                      Candidature proposée par Eugene Stone  
Appuyée par Kevin Brown

Dave Lanthier                      Candidature proposée par Carla Ross  
Appuyée par Tony Nicolas

Renelle Chalifoux est élue présidente.

Élection au poste de secrétaire-trésorier :

Silvia Andrighetti                      Candidature proposée par Renelle Chalifoux  
Appuyée par Pat St. Georges

Linda Walters                      Candidature proposée par Dave Lanthier  
Appuyée par Carla Ross

Pat St. Georges parle des négociations pendant le dépouillement des bulletins de vote.

Silvia Andrighetti est élue secrétaire-trésorière.

Élections aux postes d'administrateurs :

Jeff Wrinn	Candidature proposée par Dave Lanthier Appuyée par Robbie Henderson
Behiye Cinkilic	Candidature proposée par Robbie Henderson Appuyée par Sergey Sheshnev
Robbie Henderson	Candidature proposée par Jeff Wrinn Appuyée par Dave Lanthier
Sergey Sheshnev	Candidature proposée par Behiye Cinkilic Appuyée par Robbie Henderson
St. Clair Currie	Candidature proposée par Virginia Noble Appuyée par Diane Girouard

Jeff Wrinn, Behiye Cinkilic et Robbie Henderson sont élus.

Élection au poste de 1<sup>er</sup> administrateur suppléant :

St. Clair Currie	Candidature proposée par Dave Lanthier Appuyée par Tony Nicolas
Sergey Sheshnev	Candidature proposée par Behiye Cinkilic Appuyée par Robbie Henderson

Pendant le dépouillement des bulletins, Karl Lafrenière parle de la fête « Tire d'érable et chocolat chaud! » organisée par Steven McKinnon.

Dave Lanthier parle brièvement des négos du SEI.

St. Clair Currie est élu 1<sup>er</sup> administrateur suppléant.

Élection au poste de 2<sup>e</sup> administrateur suppléant :

Sergey Sheshnev                      Candidature proposée par Behiye Cinkilic  
Appuyée par Diane Girouard

Dave Lanthier                         Candidature proposée par Virginia Noble  
Appuyée par Louise Sicard

Dave Lanthier remercie les personnes qui ont proposé sa candidature, mais refuse.

Sergey Sheshnev est élu 2<sup>e</sup> administrateur suppléant par acclamation.

Aucune candidature n'est proposée pour le poste de 3<sup>e</sup> administrateur suppléant. L'élection à ce poste se fera ultérieurement.

MOTION : détruire les bulletins de vote

Lanthier/Sicard                      P/A                      Motion adoptée

St. Clair Currie assume la présidence pour le Comité des règlements.

MOTION : approuver les modifications d'ordre administratif

Lanthier/Wrinn                      P/A                      Motion adoptée

### **Article 5, paragraphe 20**

Lors de son assemblée générale annuelle, le Conseil régional a le droit d'élire un délégué au congrès national triennal de l'AFPC, à condition que l'assemblée se soit tenue pas plus de 12 mois et pas moins de six mois avant le début du congrès.

Pour être éligibles, les candidats doivent avoir assisté à au moins la moitié des réunions du Conseil régional dans les 12 mois précédant l'assemblée générale annuelle.

**Modification proposée** : reformuler la phrase ci-dessus comme suit :

La personne déléguée au congrès triennal de l'AFPC est élue à la réunion d'octobre du conseil régional. Pour être éligible, la personne doit avoir assisté à la moitié des réunions dans les douze mois précédant la réunion d'octobre.

Le VPER Greg McGillis précise que, d'après le président national de l'AFPC Chris Aylward, la phrase ci-dessus est « IRRECEVABLE », même si elle est mise en application depuis 2013.

Currie/Dafoe

P/A

Motion adoptée

### **Article 4, paragraphe 3**

Les membres élus du Comité exécutif, y compris les dirigeants et les administrateurs suppléants, sont élus pour un mandat d'un an.

**Modification proposée :** enlever « y compris les dirigeants ».

**Motif :** les membres élus du Comité exécutif sont les mêmes que les dirigeants.

**Modification proposée :** changer « mandat d'un an » pour « mandat de deux ans ».

**Motif :** un mandat de deux ans accorde à la personne qui occupe la présidence suffisamment de temps pour acquérir de l'expérience.

Currie/Dafoe

P/A

Modification rejetée. Le mandat des membres élus du Comité exécutif est maintenu à un an.

### **Article 6, paragraphe 2**

Le secrétaire-trésorier

- (1) répond aux demandes de renseignements des membres de l'AFPC concernant les dépenses du Conseil régional;
- (2) prépare et présente à l'assemblée générale annuelle les états financiers du Conseil régional de l'année précédente.

**Ajout proposé aux fonctions du secrétaire-trésorier :** (3) fournit une mise à jour des états financiers du Conseil régional à chaque réunion mensuelle.

**Motif :** pour tenir les membres à jour.

Currie/Dafoe

P/A

**Modification proposée** : évaluer les deux options : maintenir un seul poste de secrétaire-trésorier ou séparer les deux charges.

St. Georges/Noble P/A

**Motif** : dans le cas où le poste de secrétaire-trésorier est occupé par une seule personne, que celle-ci assume les fonctions 1 à 9.

La modification proposée est jugée « IRRECEVABLE ».

La proposition de séparer les charges de secrétaire et de trésorier est approuvée.

**MOTION** : modifier l'article 4, paragraphe 1 :

Le Conseil régional d'Ottawa est dirigé par un président, un secrétaire-trésorier, trois administrateurs et pas plus de trois administrateurs suppléants. Ils sont élus parmi les délégués accrédités et les dirigeants présents à l'assemblée générale annuelle.

comme suit :

Le Conseil régional d'Ottawa est dirigé par un président, un secrétaire, un trésorier, trois administrateurs et pas plus de trois administrateurs suppléants. Ils sont élus parmi les délégués accrédités et les dirigeants présents à l'assemblée générale annuelle.

Lanthier/Wrinn

P/A

Motion adoptée

## **8] Questions diverses et tour de table**

Pourquoi le CRO est-il uniquement en anglais? On explique qu'il existe déjà le CRAPO pour les personnes qui préfèrent le français. Si le CRO devenait bilingue, l'interprétation coûterait cher (environ 6 000 \$) et le CRAPO n'aurait plus lieu d'être. Il va falloir revenir sur ce sujet.

**9] Levée de la séance    20 h 15**